



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
MOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DE SAINT LAURENT
(D. S. LAURENT)



CHEMIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jean-B.-B. Prevost,
Directeur de la Rédaction
Arthur Lemont,
Secrétaire de la Rédaction
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
" Un an \$3.00

LABELLE.

SOMMAIRE

L'indépendance s'émousse
Un souvenir du curé Labelle
La question du chef-lieu
Correspondance parisienne
Aux jeunes
Méli Mélo
Juste réclamation
La doctrine Monroe
Affaires scolaires
Nouvelles de Saint Jérôme et d'ailleurs

trie à ce Canada qui s'est appelé la Nouvelle France.
" Il y a quelques années, j'eus l'occasion de causer longuement avec le curé Labelle, qui avait quitté les bords du Saint-Laurent et sa paroisse de Saint-Jérôme pour venir étudier ici les plus récentes méthodes agricoles.
" Ce qu'il nous disait du Canada évoquait vraiment l'image de la France d'autrefois. Les mœurs de nos pères se sont conservés là avec l'organisation par paroisse. Les Canadiens français n'ont pas besoin des projets de loi de M. Pôt pour faire des enfants : ils pratiquent les vertus de famille qui avaient rendue si puissante et si forte la France des ancêtres.
" Ces paroles font revivre en nous toute la grande figure du curé Labelle ; ce souvenir de M. Drumont nous fait extrêmement plaisir et nous le remercions bien de nous l'avoir fait connaître.
C'est bien vrai : comme celle du juste, la mémoire du curé Labelle sera bénie.
J. V.

L'indépendance s'émousse

Les victoires éphémères de M. Flynn, dans Soulanges et Stanstead ont enivré le directeur de *La Nation*. Les trahisons de « Bazaine » sont oubliées, l'hon. M. Pelletier ne donne plus de coups de couteau dans le dos de celui qu'il proclame son chef et l'hon. M. Nantel est prêt à tout oublier pour jouer des cymbales dans *La Nation* et proclamer après coup la résurrection du parti conservateur. Ce mince succès l'éblouit tellement qu'il oublie que ce sont des victoires de « castors » ; il oublie même que ceux qu'il a fustigés dans *La Nation* se sont passés de son appui dans ces deux comtés. Lui faudrait-il un si faible espoir pour le faire sortir de sous sa tente ? Je le crois, car sa plume court tellement vite qu'il va même jusqu'à contredire son ami, M. Dansereau. Il n'est pas tenu, dit-il, aux mêmes réserves que *La Presse* ; mais lui, qui en a été le directeur intérimaire, pourrait-il nous dire, quelles sont ces réserves ? Nous ne devons pas cacher, que M. Dansereau, dans sa polémique avec *Le Journal*, nous a charmés par la sincérité de ses motifs. Et une amitié de vingt ans tenait l'intéressant directeur de *La Nation* dans un mutisme significatif.

L'élection de M. St-Pierre et Bissonnette ont enivré l'ex-ministre, et nous est avis qu'il serait encore prêt à s'asseoir sur les banquettes ministérielles avec « Bazaine ».

Malheureusement ses anciens amis ne voient pas tout en rose. *La Presse* dit au gouvernement de M. Parent qu'elle ne voit dans ces défaites qu'un mal relatif et une atteinte accidentelle ; *La Vérité* même dit « que le résultat est insignifiant au point de vue des forces des partis ». *La Nation* doit en faire son sacrifice, ce n'est pas pour suivre M. Flynn, Pelletier et Leblanc, que les canadiens-français de Stanstead ont élu un des leurs ; ce n'est pas pour réhabiliter les « taxeux » que le comté de Soulanges a exprimé son désappointement de la destitution d'un député qu'il choyait depuis 1886. C'est au cri : « Il faut une opposition » que les « castors » ont surpris la bonne foi de ces comtés. Les diatribes de *La Nation* contre M. Parent, sur la loi inique et sur le bill de la « Montreal Light and Heat », n'ont nullement ému les électeurs ; ils savaient, comme ils le savent aujourd'hui, que la loi inique a été votée pour sauver M. Flynn et que M. Taillon, ex-premier ministre conservateur et ex-colleague de M. Nantel, a plaidé le bill de la « Montreal Light and Heat » dans l'intérêt de ses alliés, M. Forjet, propriétaires du *Journal*. Or, ce journal, c'est l'organe conservateur « castor » ; c'est l'organe attiré de M. Leblanc et Pelletier qui sont allés combattre dans ces deux comtés ; ce journal proclame M. Flynn comme son chef, et l'hon. M. Nantel s'oublie au point de se réjouir d'un mince triomphe de ceux qui l'ont politiquement écondant avec ses presses et sa *Mineve*.

Quantum mutatus !!
LORENZACCIO

Souvenir du Curé Labelle

Personne n'ignore toute la popularité que s'était acquise en France feu le vénéré curé Labelle ; on parlait de lui comme d'un grand personnage de France ; partout dans les milieux aristocratiques il était reçu avec la plus grande bienveillance ; il fut l'objet de démonstrations très sympathiques. En son honneur, on organisa des réceptions où se rendait l'élite de la société française. A sa mort, un tribut unanime d'admiration nous arriva d'outre-mer à la mémoire de Mgr Labelle.

Cette attitude résolue du gouvernement des Etats-Unis exerça une puissante influence sur les hésitations du gouvernement anglais et sur les projets des Etats absolutistes de l'Europe, qui n'osèrent pas entrer en lutte ouverte contre une force morale et matérielle comme celle qui résultait du concert de l'Angleterre et des Etats-Unis pour la défense des gouvernements constitutionnels.

La seconde partie est moins d'actualité. C'est cette fameuse déclaration du président Monroe que veut voir se confirmer de manière irréfutable le présent actuel des Etats-Unis. Et c'est cette doctrine qui tient continuellement en éveil l'Angleterre et l'Allemagne.

Quantum mutatus !!
LORENZACCIO

La doctrine Monroe

On parle beaucoup de cette doctrine que vient d'affirmer si catégoriquement le président Roosevelt, mais on en ignore peut-être l'origine. Nous trouvons dans Charles Calvo, auteur de droit international, l'historique suivant :
C'est le 2 décembre 1823, dans son message d'inauguration de la session du congrès, que Monroe, président des Etats-Unis, exposa sa doctrine. Ce message renferme sur la politique extérieure de l'Union deux déclarations distinctes, que l'on a généralement confondues, comme si elles étaient l'application d'un seul et même principe : la première provoquée par la guerre de l'indépendance des colonies espagnoles, est relative à l'intervention de l'Europe dans les affaires intérieures des Etats américains ; la seconde concerne le titre de premier occupant invoqué par les puissances européennes pour légitimer leur prise de possession de certaines portions du continent américain : elle se rattachait à la question de limites soulevée entre les Etats-Unis, la Russie et l'Angleterre.

Dans la première partie de son message, le président Monroe proclama que les Etats-Unis ne prétendaient ni acquiescer ni s'annexer aucune des anciennes possessions de la couronne d'Espagne en Amérique, et qu'ils ne mettraient aucun obstacle à la conclusion des arrangements amiables que la métropole pourrait négocier avec les colonies émancipées, mais qu'ils repousseraient par tous les moyens en leur pouvoir l'intervention des autres Etats, sous quelque forme qu'elle vint à se produire, surtout si elle avait pour objet d'implanter dans les colonies, par voie de conquête ou d'acquisition à prix d'argent, une souveraineté autre que celle de l'Espagne.

« La bonne foi et les liens d'amitié, dit Monroe, que nous unissent aux puissances alliées, nous font un devoir de déclarer que nous considérerions comme dangereuses pour notre tranquillité et notre sécurité toute tentative de leur part d'étendre leur système politique à une partie quelconque de notre hémisphère. Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas intervenu et n'interviendra pas dans les affaires des colonies que les nations européennes possèdent encore en Amérique ; mais en ce qui concerne les gouvernements qui ont proclamé leur indépendance, qui la soutiennent et dont nous avons reconnu l'émancipation après mûre réflexion et selon les principes de la justice, nous ne pourrions faire moins que de regarder comme une manifestation d'intentions hostiles aux Etats-Unis l'intervention d'un pouvoir européen quelconque dans le but de les opprimer ou de contrarier en aucune manière leur destinée... »
« Notre politique, ajoute-t-il, consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de l'ancien monde ; à considérer le gouvernement de « fait » comme gouvernement légitime relativement à nous ; établir avec ce gouvernement des relations amicales et à les conserver par une politique franche, ferme et courageuse, en admettant sans distinction les justes réclamations de toutes les puissances et en ne souffrant les injustes d'aucune. Mais lorsqu'il s'agit de notre continent, les choses changent tout à fait de face ; car si les puissances alliées voulaient faire prévaloir leur système politique dans l'une ou l'autre partie de l'Amérique, elles ne le pourraient pas sans qu'il en résultât un danger imminent pour notre bonheur et notre tranquillité ; il nous serait impossible de demeurer spectateurs indifférents de cette intervention, sous quelque forme qu'elle eût lieu. »
Cette attitude résolue du gouvernement des Etats-Unis exerça une puissante influence sur les hésitations du gouvernement anglais et sur les projets des Etats absolutistes de l'Europe, qui n'osèrent pas entrer en lutte ouverte contre une force morale et matérielle comme celle qui résultait du concert de l'Angleterre et des Etats-Unis pour la défense des gouvernements constitutionnels.

« La seconde partie est moins d'actualité. C'est cette fameuse déclaration du président Monroe que veut voir se confirmer de manière irréfutable le présent actuel des Etats-Unis. Et c'est cette doctrine qui tient continuellement en éveil l'Angleterre et l'Allemagne. »

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS
CONTRE LE MAL DE TETE

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt 1157 St-Laurent Montréal.

Pour guérir un rhume en un seul jour
Prenez des Lavative-Bromo-Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent si l'on n'est pas guéri. La signature de E. W. Grove doit être sur chaque boîte. Prix 25

La question du chef-lieu

Documents intéressants

A la dernière session provinciale, notre député, ayant demandé la copie de tous les documents relatifs au changement de chef-lieu du district de Terrebonne, de Sainte-Scholastique à Saint-Jérôme, a obtenu les intéressants documents suivants, qui, pour être vieux de quatorze ans, ne sont pas moins d'actualité, la question étant toujours la même.

Montréal, 12 janvier 1889.

Monsieur le Premier Ministre,
On m'a chargé de vous transmettre la requête ci-incluse sur laquelle j'attire votre bienveillante attention.

J'ai l'honneur d'être
Votre très obéissant serviteur,
E. Lef. de BELLEFEUILLE

A Son Honneur
Le Lieutenant-Gouverneur
de la province de Québec, en conseil.

L'humble requête des soussignés, avocats pratiquant dans le district de Terrebonne,

Expose respectueusement :—
Que le palais de justice existant actuellement au village de Sainte-Scholastique, chef-lieu du district de Terrebonne, est dans un tel état de délabrement et de vétusté qu'il ne peut pas être réparé avec avantage et que sa reconstruction va devenir nécessaire avant peu, et que c'est là un fait notoire et bien connu dans tout le district ;

Que ce fait semble fournir une occasion favorable pour satisfaire les demandes fréquentes qui ont été faites depuis plusieurs années pour changer le chef-lieu et le placer dans un endroit plus central, plus commode et plus à la portée tant des justiciables que des membres du barreau ;

Une seule raison avait fait choisir originairement le village de Sainte-Scholastique comme chef-lieu et cette raison était que ce village se trouvait le plus rapproché du centre géographique du district, qui se composait des trois comtés d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de Terrebonne ;

Que cette raison, qui pouvait être bonne et vraie il y a trente ans, ne l'est plus aujourd'hui ; qu'à cette époque les établissements du comté de Terrebonne finissaient à Sainte-Adèle ou Sainte-Agathe, c'est-à-dire à 20 ou 30 milles de la ville de Saint-Jérôme, tandis qu'aujourd'hui le comté de Terrebonne enferme des villages et des groupes de population qui sont situés à au-delà de 60 milles et même à 70 milles de la ville de Saint-Jérôme, ce qui les place à plus de 80 milles du chef-lieu actuel ;

Que cet éloignement est une source de grandes dépenses pour les personnes obligées d'avoir recours aux tribunaux ;

Qu'aux yeux de vos requérants, la ville de Saint-Jérôme paraît être aujourd'hui l'endroit le plus propice pour établir définitivement le chef-lieu du district de Terrebonne ;

En effet, la paroisse de Saint-Jérôme, qui est située dans le comté de Terrebonne, touche aux deux autres comtés qui composent le district et est en réalité le centre géographique de ce district, sans compter que cette ville est devenue un centre commercial et industriel considérable, qui est entré et marche rapidement dans la voie de tous les progrès ;

De plus, la ville de Saint-Jérôme est d'un accès facile par voie de chemin de fer pour le comté des Deux-Montagnes, et un chemin de fer sera en construction avant longtemps, traversant les parties supérieures du comté de Terrebonne ; et nul doute qu'une voie ferrée mettra bientôt le comté d'Argenteuil en communication avec le nouveau chef-lieu, Saint-Jérôme étant choisi, et cela par le chemin du Grand Nord ;

C'est pourquoi, et vu toutes ces raisons, sans parler du désir presque unanime du district, vos requérants supplient humblement Votre Honneur de considérer favorablement la présente requête ; d'ordonner immédiatement la discontinuation des travaux commencés pour réparer le palais de justice de Sainte-Scholastique, et de présenter aux Chambres, à leur prochaine session, la législation qui pourrait être nécessaire pour fixer dans la ville de Saint-Jérôme le chef-lieu du district de Terrebonne.

Et vos requérants ne cessent de prier.
Montréal, octobre 1888.

(Signé)
Chs. S. BURROUGHS, Avocat.
W-H BURROUGHS,
E. Lef. de BELLEFEUILLE, C. R.
P. LECLAIR,
D. BERGERON,
L. de G. PREVOST,
W.-B. NANTELL,
F.-G. BOUTHILLIER,
J.-J. GRIGNON,
Louis BELANGER,
G.-A. NANTELL

Nous concourons dans l'opinion que Sainte-Scholastique a cessé d'être le centre du district, soit au point de vue des affaires, soit au point de vue des voyageurs ou des facilités d'accès, et que le palais de justice et la prison sont vieux et demanderaient d'être en grande partie reconstruits. Quant au choix de l'endroit où l'on pourrait transférer le palais de justice, nous nous permettons de suggérer Lachute comme étant le meilleur centre.

Nous sommes aussi convaincus de l'absolue nécessité d'une réforme consistant à établir de nouveaux centres judiciaires dans ce district, mais nous croyons que cela ne peut se faire avec efficacité qu'en donnant à chaque comté son propre chef-lieu. Le chef-lieu d'Argenteuil serait Lachute pour toutes les fins d'administration judiciaire. Lachute a un beau palais de justice nouveau.

(Signé)
G.-E. BAMPTON,
Oscar GAUDET,
J.-S. LEROUX, avocat,
F.-X. THIBAUT,
P.-N. RENAUD.

CORPORATION DE LA VILLE DE SAINT-JEROME
COMTÉ DE TERREBONNE, P. Q.
Saint-Jérôme, 22 août 1888.

Révérend Curé Labelle,
Sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation,
Québec,

Cher monsieur le curé,
Nous apprenons que l'architecte du gouvernement est arrivé à Sainte-Scholastique avec l'ordre de faire des réparations importantes au palais de justice et à la prison. Ces réparations s'éleveront, pour cette année, à \$7,000 ou \$8,000 et autant l'an prochain, sinon plus.

Ces réparations seront faites peut-être en pure perte, parce qu'il est reconnu que les murs de l'édifice qui a été incendié il y a quelques années, mais qui ont été utilisés dans sa reconstruction, ne valent rien ; que cet architecte admet lui-même qu'il en est ainsi, et que pour ériger une construction bonne et durable, il faudrait démolir ces murs et rebâtir en neuf.

Saint-Jérôme a certainement des droits aujourd'hui à être le chef-lieu judiciaire du district de Terrebonne.

Lors de la décentralisation judiciaire, en 1854, je crois, l'opinion de l'honorable A.-N. Morin était que Sainte-Scholastique et Saint-Jérôme, quant à leurs droits respectifs à être le chef-lieu du district, étaient de neuf à dix, c'est-à-dire d'un dixième seulement en faveur de Sainte-Scholastique, en tenant compte du montant des affaires, de la population et des distances. C'est ce que m'écrivait dans le temps le regretté M. Morin.

Ici, nous croyons maintenant que, vu les réparations considérables que le gouvernement doit faire subir aux édifices publics à Sainte-Scholastique, et peut-être leur reconstruction totale, nous croyons, dis-je, que la question de transfert du chef-lieu judiciaire du district de Terrebonne à Saint-Jérôme mérite d'être étudiée. — Il y a la considération d'une dépense de pas moins de \$15,000 pour les réparations de l'édifice à Sainte-Scholastique, et peut-être celle d'environ \$30,000 pour sa reconstruction complète ; mais il y a aussi celle plus importante au point de vue de la justice des droits des contribuables, car le comté de Terrebonne et une partie du comté d'Argenteuil se trouvent aujourd'hui mal partagés pour les fins judiciaires.

Nous n'avons pas de doute que, dans les circonstances, si Saint-Jérôme obtenait le centre judiciaire du district, le comté de Terrebonne ferait des sacrifices pécuniaires pour la construction des édifices.

Les citoyens de Saint-Jérôme vous demandent donc, monsieur le curé, de vous faire leur interprète auprès du gouvernement, de lui exposer qu'ils sollicitent de lui de vouloir bien remettre jusqu'au printemps prochain les réparations qu'il doit faire faire aux édifices publics à Sainte-Scholastique, pour permettre au comté de Terrebonne et à une partie des comtés de Deux-Montagnes et d'Argenteuil de faire valoir leurs droits.

Votre bien dévoué,
(Signé)

GOD. LAVIOLETTE,
Maire.

AUX JEUNES SOIS BON !

Si j'avais un fils, s'il devenait grand, je le prendrais à part, le soir de sa première tristesse, et je lui dirais : Sois bon !

Où, sois bon, mon pauvre garçon, mon pauvre ami, mon pauvre petit ! Le monde est un coupe-gorge où un mauvais lieu envers toi on sera cruel et fourbe ; on te fera la guerre au couteau. Tu souffriras par tous, de toutes façons, tous les jours. Parfois tu auras des révoltes, souvent tu auras des défaillances. Mais vois ! je t'en supplie, écoute : C'est la plus grave, c'est la plus profonde, la plus douloureuse, la meilleure chose que je puisse t'en dire : Sois bon.

N'écris pas un mot cruel, ne fais pas un geste railleur. Souffre, et tâche de garder confiance, et n'insulte pas la vie à cause d'une paix qu'elle ne peut pas donner. Sois bon, et ne me prie pas : le mépris est encore une piteuse. Ne cris pas, ne pleure pas, ne reus pas les coups : Sois bon, et tâche de comprendre.

Et si tu comprends... Oh ! alors tu sentiras ce qu'il a fallu pour que ces êtres te venant du mal, te le fassent, on t'en présente, la tortueuse et louche pensée. Il a fallu un long ravalement de l'esprit, et des contrariétés sans nombre, et dix mille frotements douloureux, et des mépris, et des erreurs, et l'amour-propre égaré, et l'ambition exaspérée, et le tourment à l'orgueil, et le sourire faussé, et le rire gâté, et tous ces riens qui sont les blessures et les dégradations de l'âme...
Et c'est après tout cela qu'on est méchant sans le savoir. Tu écoutes, mon fils, tu entends. Sans le savoir. Écris ce mot sur la porte de ton cœur : avec ce mot, empêche tes lèvres de s'ouvrir pour la parole dédaigneuse ; que toute la sagesse et tout ton pardon soient dans ce mot. Et, maintenant, vas, dans la vie ! Vas ! toi qui doteras, te heurteras aux murs, te déchireras aux saracanes, te navreras à ce toucher des amitiés mentales, coudoieras tous les désespoirs, passeras au bord de l'insondable angoisse, vas et Sois bon !

CHARLES FUSTER.

Correspondance parisienne

(Pour l'AVENIR DU NORD)

Les Malabares au Jardin d'Acclimatation

Revenu de Londres après avoir visité le campement indien dans le parc de Hampton Court, après avoir assisté à la revue des troupes indiennes passée par le roi Édouard VII, on son palais de Buckingham, j'ai eu la curiosité d'aller voir à Paris le village indigène des Malabares, installé provisoirement au Jardin Zoologique d'Acclimatation.

Le contraste est étonnant : ce ne sont plus des guerriers dressés militairement, obéissant à la discipline et étant, ma foi, des soldats ne le cédant en rien à nos régiments européens ; ici ce sont tout simplement des sauvages qui n'ont point froilé notre civilisation comme les troupes de Sykhes et de Gorkhas envoyées en Angleterre pour le Couronnement. Pendant le cours de mes pérégrinations en Angleterre le hasard me fit séjourner quelque temps dans un presbytère du Bedfordshire. En même temps que moi s'y trouvait en visite un missionnaire Hindou. C'était un brahmine de la caste la plus élevée aux Indes et il avait tout sacrifié pour devenir un chrétien et pour enseigner à ses compatriotes les saintes doctrines du Christ, qu'il avait lui-même embrassées.

Combien plus beau et méritoire son christianisme me parut que le nôtre, si pâle et insignifiant, car nous ne sacrifions rien en portant le nom de chrétiens ; aux Indes le baptême est le stigmate du déshonneur. L'Hindou, en devenant l'apôtre du Christ, perd son rang et sa fortune, ses grades et ses honneurs. Ce missionnaire était un homme de la plus haute culture intellectuelle ; il connaissait et était à même de converser sur tous les classiques anglais ou français, c'était un véritable érudit et on n'ai jamais écouté de sermon plus éloquent que celui qu'il nous prêcha, le dimanche en anglais le plus pur.

que celui qu'il nous prêcha, le dimanche en anglais le plus pur.

Où, me dit-il un jour en souriant, vous autres Occidentaux, vous êtes portés à nous mépriser et à nous traiter de sauvages. Vous oubliez que les Indes furent un puissant empire où florissaient les lettres et les arts lorsque l'Angleterre et la France n'étaient que de hordes barbares.

Il me remit à l'esprit, en causant ainsi, l'épisode du roi des Indes Porus, qui, vaincu et fait prisonnier en l'été 327 avant Jésus-Christ par Alexandre le Grand, fit cette sublime réponse au conquérant qui lui demandait : — Comment veux-tu que je te traite ? — En roi, répondit Porus.

Frappé de tant de fertilité, même en son adversité, Alexandre lui rendit son royaume et ce fit son allié et son ami.

Mais devant les Malabares du Jardin d'Acclimatation, on a peine à penser que ce sont là les descendants d'un Porus ; les compatriotes du brahmine missionnaire avec qui j'eus tant de plaisir à causer. Ces hommes et ces femmes demi-nus sont incontestablement des sauvages et à fort peu de degrés au-dessus des bêtes.

Ils vaquent à toutes leurs différentes industries sous des cahutes en branchages et en feuilles sèches.

Une dentellière accroupie sur le sol met en mouvement d'innombrables fuseaux, un artiste dessine des poteries de formes variées ; un brodeur exécute des étoffes assez semblables à celles faites par les hommes des campagnes en Bretagne. Un autre, le cuisinier de la troupe sans doute, surveille une vaste marmite noire suspendue à des pieux au-dessus d'un feu en plein vent, en laquelle mijotte du riz, l'aliment de prédilection parmi tous les peuples de l'Inde Soudan, une cloche tinte et tous, hommes, femmes et enfants, se précipitent pour entrer en rangs dans la procession qui défile à travers le village au son des tams-tams.

Cette procession offre un coup d'œil exotique et pittoresque, les habillements multicolores des Indiens, les bannières et les étendards portant en écusson l'effigie d'un éléphant. Quatre hommes portent sur leurs épaules un palanquin où l'on aperçoit entre les rideaux une figure de fillette au teint cuivré, elle paraît toute fière d'occuper une position aussi importante.

Arrivée au pied des treizeaux en bois, élevés au beau milieu de la grande pelouse, la procession se disloque et chacun attend le moment où son tour viendra pour prendre part à la représentation. C'est toujours à peu près la même chose en tous les pays du monde. Ce sont des tours de jongleurs, d'équilibristes avec quelques variantes de l'Orient, comme ces hommes qui croquent à belles dents du feu ou du verre, ou cet autre qui fait disparaître des couteaux en son gosier, ou bien encore cette jeune femme liée avec des cordes. On l'enferme en un panier, qu'on perce ensuite en tous sens avec un glaive tranchant et cependant au bout d'un moment elle surgit toute souriante de l'orifice de la manne en osier. Il y a aussi un gros ours brun qui danse en obéissant à la voix de son maître et l'animal lutte ensuite avec un jeune indien qu'il terrasse, mais ne moleste point.

Puis ce sont de toutes petites fillettes qu'on enlève sur une pique ou qu'on se rejette d'un bout à l'autre de l'étréme, comme des balots de marchandises. Pauvres mignonnes ! Leur peau a beau être presque noire, nos œufs se soulèvent de pitié pour ces jeunes êtres voués dès l'âge le plus tendre à un si cruel métier !

Il devrait se former en tous les pays du monde une vaste ligue pour la défense de l'enfance, pour l'arracher aux hommes cruels qui la vouent à l'amusement des foules, qui font pleurer ces pauvres petits en les forçant à exécuter des tours d'acrobatie, afin d'arracher un cri d'admiration aux spectateurs, lorsque ce devrait être un hurlement général de réprobation. Laissons l'enfance à ses jeux et ses ris. Trop tôt, hélas, elle s'abreuvra de nos douleurs ; nous la martyrisons pas pour satisfaire à nos barbares plaisirs.

LILY BUTLER.

SIROP DU Dr FRED. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent Montréal.

MELI-MELO

L'indépendance du Canada.

Un journal canadien anglais, le "Halifax Chronicle," a publié sur ce sujet un article sensationnel qui fait l'objet des commentaires de la presse anglaise.

Voilà ce que dit un journal canadien anglais et on ne récrimine pas dans les hauts lieux, mais que nous disions la même chose, et tout de suite, les toies ne manqueraient pas de crier à la trahison.

D'un autre côté, voici ce que je lis sur ce sujet de l'indépendance du Canada dans la "Tribune" de Winnipeg :

"Un journal local, citait une déclaration de sir Wilfrid Laurier en faveur de l'indépendance du Canada, fait ressortir sa prétendue contradiction avec une autre déclaration en faveur d'un avenir au sein de l'Empire.

"America, mistress of the seas."

Tel est le titre d'un article du capitaine R. P. Hobson, U. S. N., dans le numéro d'octobre de la "North American Review."

Dans le siècle qui vient de se terminer, les deux faits les plus significatifs pour la race humaine sont le progrès de la Russie et l'importance prise soudain par les Etats-Unis.

Autre axiome : L'Américain est non-seulement d'un pouce plus grand que l'Anglais, lequel est l'homme le plus grand de l'Europe, mais il mange deux fois autant d'aliments solides que l'Anglais, lequel est l'homme le mieux nourri de l'Europe.

Autre axiome : Il y a plus de membres du Y. M. C. A. aux Etats-Unis que dans le reste du monde. Cela peut bien avoir plus d'importance en l'espèce, mais il y aura encore quelqu'un qui ne se laissera pas gagner, même par cet argument.

Il est intéressant de remarquer que le capitaine Hobson donne tout le poids de son autorité à la déclaration suivante : que comme force de résistance dans une guerre navale, la marine américaine détient le record du monde, et à cette autre déclaration que, seule de toutes les flottes du monde, la flotte américaine n'a jamais connu la défaite.

Plusieurs de nos lecteurs ont dû se demander souvent d'où venait ce sobriquet par lequel on désigne les Etats-Unis. Nous trouvons dans le dernier numéro du "Bulletin des Recherches historiques," l'origine assez singulière de ce surnom :

Lorsque Washington, l'immortel fondateur de la République américaine, s'occupait des mesures à prendre pour la défense du Massachusetts, il rencontra des obstacles imprévus et presque insurmontables pour l'approvisionnement de son armée, et il en était très préoccupé.

Plusieurs de nos lecteurs ont dû se demander souvent d'où venait ce sobriquet par lequel on désigne les Etats-Unis. Nous trouvons dans le dernier numéro du "Bulletin des Recherches historiques," l'origine assez singulière de ce surnom :

frère Jonathan, et les Anglais tentèrent vainement de s'emparer de l'Etat qu'ils regardaient comme une proie certaine.

La religion des Etats-Unis.

Quelle est la vraie religion des Etats-Unis? Est-ce le protestantisme ou bien est-ce le catholicisme? M. Bary nous dit dans la "Revue Bleue" :

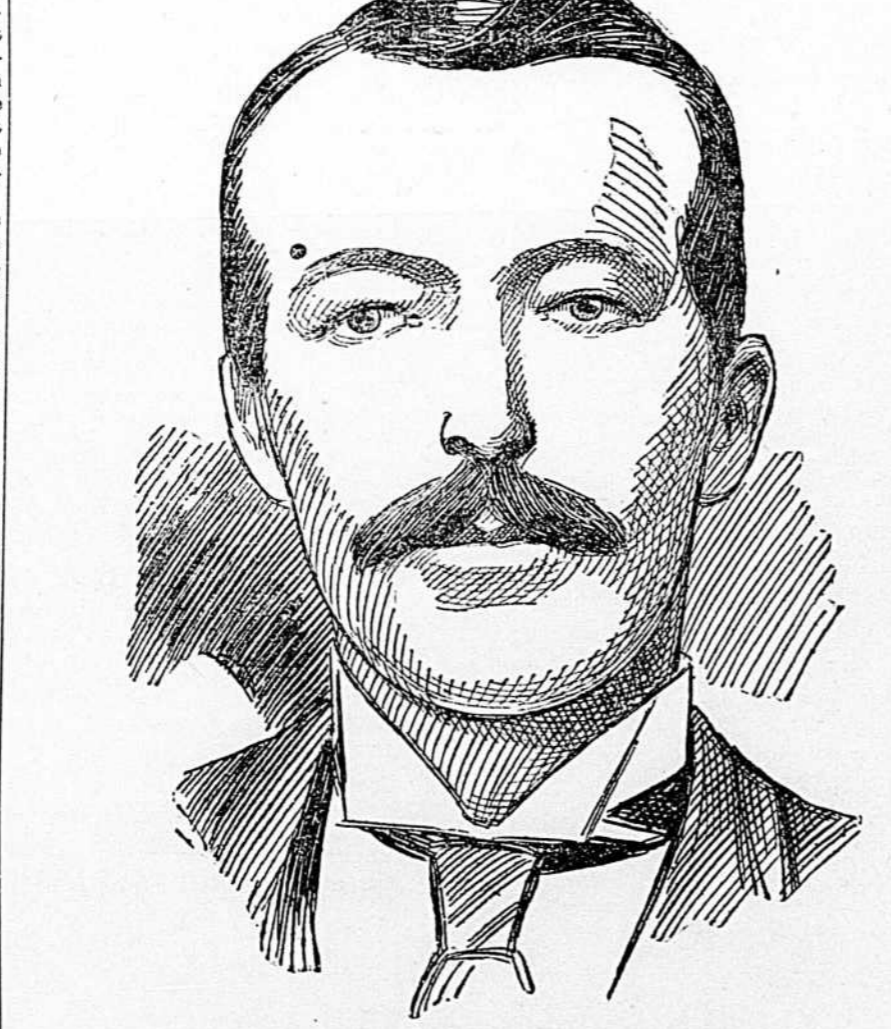
Elle n'est pas un protestantisme. Elle ne proteste contre rien, parce qu'elle est née d'un sol où il n'y avait rien avant elle. Le nom de protestantisme rappelle trop de controverses pour lui convenir.

Une autre Médaille d'Or pour Labatt (LONDON)

La Médaille d'Or de l'Exposition Pan-Américaine (la plus haute récompense possible, fut décernée aux Porters et Bières de John Labatt.

M. Benjamin Gaudet SOUTH NELSON, N. B., COMTE MIRAMICHI

Guéri du Brûlement d'Estomac dont il souffrait depuis Cinq ans, par l'usage des Pilules Moro.



MONSIEUR BENJAMIN GAUDET

"J'ai souffert, dit monsieur Gaudet, du brûlement d'estomac pendant cinq années d'une manière horrible. Très découragé, j'avais été obligé d'abandonner mon ouvrage à plusieurs reprises, vu que la maladie dont je souffrais m'affaiblissait à un point tel, que je pouvais à peine marcher."

"M. BENJAMIN GAUDET, South Nelson, N.-B.

Les PILULES MORO ne sont que pour les Hommes. Les hommes qui voudraient consulter les Médecins de la COMPAGNIE MEDICALE MORO et qui demeurent trop loin de Montréal peuvent le faire par lettre.

La vraie leçon du protestantisme, écrit M. John Fiske, c'est que la foi n'est pas l'affaire de la société, mais de l'individu; ce n'est pas tant, aux Etats-Unis la leçon du protestantisme que de la colonisation; le libéralisme américain a ses causes dans l'histoire américaine plus que dans la réforme de Luther.

Juste réclamation

Une lettre reçue, de Carillon, ces jours derniers, nous apprend que les employés sur le canal et les éclusiers vont adresser incessamment une requête au ministre des chemins de fer et canaux, demandant une augmentation de salaire et l'on nous prie, d'appuyer cette demande.

Les employés sur le canal, éclusiers ou autres, travaillent, quand ils sont en devoir, vingt par jour, ce qui n'est pas banal. Et ce travail est des plus pénibles. Ceux qui en été, au cours des grandes chaleurs ont vu manœuvrer les éclusiers, par exemple, peuvent avoir une idée de ce que peut-être cette besogne.

Qui, nous apprenons de toute notre énergie la demande des ouvriers du canal, à Carillon, ou ailleurs, que l'on traite si injustement. Nous apprenons chacune des clauses de cette supplique que l'on va déposer devant l'honorable M. Blair, qui nous le savons, saura rendre justice aux ouvriers.

PRINCIPE IMMUABLE, Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonnard purifient et fortifient le sang qui est le principe de la vraie santé.

Banque d'Hochelega BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL Capital payé :: \$1,967,000 Fonds de réserve \$950,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est

Le Vin de Quinine de Campbell... Fortifié Rend l'appétit et le sommeil UN TONIQUE PARFAIT AuCun autre n'est aussi bon.

En vente partout. R. CAMPBELL & Cie., Manuf., MONTREAL



Affaires scolaires LA QUESTION DU COUVET La commission scolaire vient enfin de répondre à la lettre des Sœurs de Sainte-Anne relative à la question du couvent, C'est à n'y pas croire, vraiment.

C'est mercredi dernier qu'on a rédigé la réponse à donner à la lettre des sœurs: cette réponse se trouve dans la proposition de M. Simard, adoptée après mûre délibération. Cette proposition, nous la publions textuellement vu son importance majeure.

M. Simard propose qu'un salaire annuel de \$1800, payable par semestre, dont l'un payable le 20 janvier et l'autre le 20 juin, soit alloué aux Sœurs de Sainte-Anne pendant 25 ans, à compter du 1er septembre 1902, par la commission scolaire, aux conditions suivantes :

Qui, nous apprenons de toute notre énergie la demande des ouvriers du canal, à Carillon, ou ailleurs, que l'on traite si injustement. Nous apprenons chacune des clauses de cette supplique que l'on va déposer devant l'honorable M. Blair, qui nous le savons, saura rendre justice aux ouvriers.

PRINCIPE IMMUABLE, Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonnard purifient et fortifient le sang qui est le principe de la vraie santé.

Banque d'Hochelega BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL Capital payé :: \$1,967,000 Fonds de réserve \$950,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est

Le Vin de Quinine de Campbell... Fortifié Rend l'appétit et le sommeil UN TONIQUE PARFAIT AuCun autre n'est aussi bon.

En vente partout. R. CAMPBELL & Cie., Manuf., MONTREAL



Affaires scolaires LA QUESTION DU COUVET La commission scolaire vient enfin de répondre à la lettre des Sœurs de Sainte-Anne relative à la question du couvent, C'est à n'y pas croire, vraiment.

C'est mercredi dernier qu'on a rédigé la réponse à donner à la lettre des sœurs: cette réponse se trouve dans la proposition de M. Simard, adoptée après mûre délibération. Cette proposition, nous la publions textuellement vu son importance majeure.

M. Simard propose qu'un salaire annuel de \$1800, payable par semestre, dont l'un payable le 20 janvier et l'autre le 20 juin, soit alloué aux Sœurs de Sainte-Anne pendant 25 ans, à compter du 1er septembre 1902, par la commission scolaire, aux conditions suivantes :

Qui, nous apprenons de toute notre énergie la demande des ouvriers du canal, à Carillon, ou ailleurs, que l'on traite si injustement. Nous apprenons chacune des clauses de cette supplique que l'on va déposer devant l'honorable M. Blair, qui nous le savons, saura rendre justice aux ouvriers.

PRINCIPE IMMUABLE, Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonnard purifient et fortifient le sang qui est le principe de la vraie santé.

Banque d'Hochelega BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL Capital payé :: \$1,967,000 Fonds de réserve \$950,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est

Le Vin de Quinine de Campbell... Fortifié Rend l'appétit et le sommeil UN TONIQUE PARFAIT AuCun autre n'est aussi bon.

En vente partout. R. CAMPBELL & Cie., Manuf., MONTREAL

présentant au parlement fédéral. Notre correspondant nous dit que les conservateurs ont décliné contre le gouvernement tout ce qu'ils ont de haine et de calomnie.

La question du couvent, C'est à n'y pas croire, vraiment. C'est mercredi dernier qu'on a rédigé la réponse à donner à la lettre des sœurs: cette réponse se trouve dans la proposition de M. Simard, adoptée après mûre délibération.

Cette proposition, nous la publions textuellement vu son importance majeure. M. Simard propose qu'un salaire annuel de \$1800, payable par semestre, dont l'un payable le 20 janvier et l'autre le 20 juin, soit alloué aux Sœurs de Sainte-Anne pendant 25 ans, à compter du 1er septembre 1902, par la commission scolaire, aux conditions suivantes :

Elles enseigneront sous le contrôle de ladite commission scolaire l'école modèle et élémentaire dans l'intérieur de leur couvent de Saint-Jérôme, dans des salles convenables, pendant l'espace de 25 ans, comme susdit (les vacances ordinaires retranchées) conformément à la loi et aux règlements établis par les autorités compétentes.

Une croyance populaire Que le rhumatisme est du au froid à l'humidité

Ces choses aggravent le mal, mais il est reconnu maintenant que c'est une maladie du sang—les applications externes ne peuvent guérir.

La croyance populaire que le rhumatisme est entièrement le résultat du froid et de l'humidité, est maintenant reconnue une erreur. La maladie peut être aggravée par le froid, mais la source du mal se trouve dans le sang et il doit être traité en conséquence.

Une voix du Yukon M. E.-V. Richer, télégraphiste, nous écrit de Dawson City une très intéressante lettre au cours de laquelle il nous donne de précieux renseignements sur cette région.

D'abord il nous dit que l'on prépare la campagne électorale pour l'élection qui doit avoir lieu le 22 décembre, en vue de choisir un re-

Nouvelles de Saint-Jerome

M. Nantel, G.-A., pour chanter la prétendue victoire de son ami "Bazine" Flynn nous fait demander dans sa gazette, par un de ses engagés, si nous voudrions bien lui prêter notre "beau coq", qui a chanté tant de victoires libérales. Il nous fait peine de dire à M. Nantel qu'il n'est pas dans nos habitudes de prêter notre "beau coq", pas même pour rendre service. Mais pourquoi M. G.-A. Nantel, n'aurait-il pas dans le poulailler de frère Bruno, se choisir, un de ces beaux types "asiatic" qui ont fait remporter à M. Nantel, Bruno, les premières palmes aux expositions de volailles de partout. Ce serait plus simple. Frère Bruno se ferait un plaisir de rendre ce petit service à M. Alphonse. Et si frère Bruno ne veut pas rendre ce petit service, M. G.-A. Nantel trouvera tout près de chez lui, un coq d'inde, en guise de coq. Pour "Bazine" le glou glou du dindon vaut bien le chant du coq.

Cueilli dans le dernier numéro de La Nation sous le titre "M. J.-B. Hamel" — on parle de M. Hamel—279 (en chiffres, s'il vous plaît) descendants lui doivent la vie " Pauvre écrivain, va ! Notre premier père Adam, est encore mieux que ça, allez !

CHAMBRES A LOUER Les voyageurs trouveront une bonne chambre dans une famille privée au No 908, rue Larouchette, à Montréal, près de la rue Wind-sor.

Le terme de la Cour de Circuit, dans notre ville a duré toute la journée de vendredi et toute celle de samedi. Il aurait pu facilement continuer encore deux jours ; car le nombre et l'importance des causes remises au 10 décembre eussent suffi pour fournir l'ouvrage. A part les habituelles causes en dommages pour injures verbales et une action pénale pour mauvais entretien de chemin—laquelle a d'ailleurs été renvoyée, ce qui est assez rare—les nombreuses assistances ont pu entendre discuter des points de droit fort intéressants et se détecter à d'éloquentes plaidoiries.

La cause, sans contredit, la plus importante est celle de Pepin vs. Paiement, qui a pris à elle seule, une journée entière et où s'est trouvée impliquée, par ricochet, une question de propriété immobilière. Le jugement dans cette cause n'a été rendu que mardi à Sainte-Scholastique. Le défendeur Paiement a été condamné à payer \$10 de dommages à M. Popin, pour intrusion sur sa propriété, et à tous les frais encourus. Dans une autre cause en dommages pour injures verbales de M. Popin vs. M. Paiement. M. Popin a obtenu jugement. Dans ces causes M. Nantel représentait le défendeur Paiement, et M. J.-B. B. Prévost le demandeur.

Tous les avocats de Saint-Jérôme ont assisté à la Cour. MM. Lussier de Saint-Hyacinthe ; Henneker et Charles Thibault, de fameuse mémoire, de Montréal ; Gaudet de Sainte-Thérèse et Jos. Saint-Jacques, de Lachute, étaient en outre présents. M. Gaudet, avocat de Sainte-Thérèse, a présenté à cette séance de la cour de Circuit une requête en naturalisation, au nom de M. Georges Guido, de Sainte-Thérèse.

Achetez la claque pure gomme de la provenance de la manufacture de Toronto, elle est plus légère, plus élastique, meilleure forme qu'on puisse trouver pour sa chaussure ; Elle se vend très bon marché, ainsi que la chaussure de J. D. King, au magasin de J.-D. FOURNELLE.

M. Ls. de G. Lachaine, notaire et régis-trateur est revenu à Saint-Jérôme, après avoir subi une opération à l'Hotel Dieu, à Montréal. C'est le docteur Marien qui a pratiqué cette opération qui a très bien réussi.

Vendredi dernier, Madame Jean-B.-B. Prévost, recevait chez elle, à Villa Regina, Melle Taschereau, fille de l'honorable juge Taschereau.

On nous apprend que M. Louis Beaulieu, aurait vendu le populaire Castel des Monts, de Sainte-Agathe, à M. Durham de Montréal, autrefois gérant de l'Hotel Balmoral. Le prix donné serait de \$8,000

Mercredi soir s'est faite la distribution des prix gagnés au concours annuel de tir. Voici le nom des heureux et de ceux qui ont offert des récompenses : 1er concours, maximum 70 points : — 1er D. Longpré, 49 points, \$2.50 ; 2e A. Gibeault, 49, cuillère en argent, don de M. Bruno Beaulieu ; 3e A. Léveillé, 48 : Pot à biscuits, don de M. S. Laviolette ; 4e G. Izweire, 46 : une Pipe, don de M. Lemire ; 5e J.-C. Gagné, 46 : Cravate, don de M. Bigonnesse.

Deuxième concours, maximum, 70 points : — 1er prix, A. Léveillé, 55 points : \$2.50 ; 2e A. Gibeault, 49 : Chaîne en argent, don de M. J.-D. Guay ; 3e J. C. Gagné, 47 : Cadran, offert par M. E. Gibeault ; 4e G. Izweire, 43 : une chemise, don de M. Chs. Godmer ; 5e J.-E. Prévost, 40 : Service à café, don de M. C.-A. Lorrain.

Troisième concours, maximum 35 points : — 1er prix A. Léveillé 29 points : caisse de bière, don de M. D. de Villemure ; 2e J. C. Gagné, 29 : un parapluie, don de M. S. Thibodeau ; 3e Jean Rolland, 28 : Bouteille de Scotch, don de M. Jos Poulin ; 4e A. Gibeault, 27 : Coq game, don de M. W.-B. Nantel ; 5e J.-B. Décaray, 26 : Pipe, don de M. A. Brisebois.

Concours de consolation, maximum 35 points : — 1er prix, E. Gauthier, 30 : Couple de pigeons, don de M. V. Fortier ; 2e T. La pointe, 29 : Bouteille de Cognac, don de M. C. E. Laflamme. 3e N. Ouellette, 26 : Bouteille de Cognac, don de M. Chs Gauthier ; 4e Th. Grignon, 25 : Bouteille de Cognac, don de M. O. G. Labelle. 5e S. Thibodeau, 23 : Tableau, don de M. J.-H. Brazeau. 6e D. Pilon, 22 Bouteille de parfum, don de M. S. Gilbert ; 7e P. Richard, 21 : Pot à tabac, don de M. M. Mailhot et Prudhomme ; 8e Jos. Savard, 20 : Sac de fleur, donné par M. Alex. Villeneuve.

Prix spéciaux : 10. \$3.00 données par M. J. C. Gagné pour le plus grand total de points dans les deux premiers concours, gagné par M. A. Léveillé.

20. Quatre prix de 50 cts., offerts par M. Gagné, aux meilleurs greens des deux premiers concours (s'applique aux membres qui n'ont jamais remporté de prix) gagnés par M.M. Arkell, E. Saint-Vincent, Desforges et Henri Marchand.

30. \$1.00, offerte par M. R. Deschambault au meilleur score dans le concours de 200 verges, gagnée par M. A. Léveillé.

EPOQUE DE CROISSANCE

Les mères doivent faire suivre un traitement à leur jeune fille cette époque dangereuse. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard ont fait leur preuve. Echantillon envoyé sur réception de 2 cts. Adressez La Cie Médicale Franco-Coloniale, Montréal.

C'EST POUR RIEN.

Tout le monde est bien heureux de trouver partout un remède aussi précieux que le Baume Rhumal à 25c. la bouteille.

C'est bien décidé, notre curé nous quitte. Dimanche à la messe de dix heures, il nous fera ses adieux, et son départ est fixé pour la semaine prochaine. Une démonstration de-vrait être incessamment organisée, pour témoi-gner à M. l'abbé Lamarche, toute notre grati-tude, pour ce qu'il a fait pour nous et tout not-re chagrin à l'occasion de son départ. En nous quittant, M. le curé laisse ici que des pa-riens qu'il a su s'attacher, par son inflexible courtoisie.

On dit que ce sera M. l'abbé Ladurantaye qui succédera à M. l'abbé Lamarche. M. l'abbé Ladurantaye ne nous est pas tout à fait inconnu : c'est lui qui prononça le sermon de cir-constance lors de la bénédiction de la pierre angulaire de l'égl-e.

Mademoiselle Alice Prévost, fille de feu le docteur Wilfrid Prévost, doit entrer prochainement chez les sœurs de Sainte-Anne, au noviciat de Lachine. A cette occasion, son frère M. Emile Prévost de Joliette était chez sa mère lundi et mardi.

AGE CRITIQUE.

Tous les symptômes occasionnés par l'âge criti-que guéris par les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez La Cie Médicale Franco-Coloniale, Montréal.

Nous avons appris avec plaisir, le retour de notre ami M. Noël Legault de Sainte-Adèle qui nous arrive de Dawson City. M. Legault nous revient après avoir été très heureux dans son voyage.

On nous dit que la manufacture de caout-chouc a définitivement fermé ses portes. La compagnie a vendu au prix de \$3.50 la corde, quatre cents cordes de bois qu'elle avait encore. Si les pauvres avaient pu bénéficier de cette aubaine.

Dimanche soir un parti d'huîtres a été donné dans la salle d'échantillons de l'Hotel Victoria. Dire ce qu'ont souffert ces pauvres mollusques (je parle des huîtres) est chose in-croyable. Ce soir, doit avoir lieu à Saint-Ca-nut, à l'Hotel Vezeau le parti d'huître annuel de M. Vezeau et le 20 octobre, lundi prochain, M. Oswald Binette en donnera un à l'Hotel Perreault

Lundi prochain, doit avoir lieu le maria-ge de M. Herménégilde Thillon, encore un mu-sicien, avec une demoiselle Sigouin.

Lundi soir prochain, séance de notre conseil de ville.

Un enfant de M. Marcellin Roy, de la côte Sainte-Marguerite s'est fait abominable-ment blesser la figure par une ruade de cheval.

Mme Poirier, de Montréal, était lundi et mardi, chez son beau-frère M. Jos. Robidoux.

ILS NE SE COMPTENT PAS.

Ceux qui savent apprécier la valeur du Baume Rhumal sont incomparables.

Mardi, à Sainte-Scholastique l'honorable juge Taschereau a rendu jugement dans la ve-meuse cause de l'ingénieur Mignault vs M. Filion un de nos échevins. L'action de M. Mignault a été bel et bien déboutée. Nous avons entendu les observations faites par l'honorable juge, en rendant son jugement et nous souhaitons que tous nos concitoyens de la vil-le, eussent pu les entendre. Nous ne pouvons reproduire cette semaine ces commentaires, mais nous y reviendrons prochainement. Nous félicitons bien sincèrement M. Filion du succès qu'il a eu. C'est M. Jean-B.-B. Prévost qui était son avocat et M. Nantel représentait M. Mignault. Mardi également, s'est plaidée à Sainte-Scholastique, la cause de M. Ethier vs La Cie d'imprimerie de La Nation. La cause a été prise en délibéré et jugement sera rendu samedi.

EFFICACITE RECONNUE.

Le Baume Rhumal e-t le remède le plus effi-cace et le moins coûteux pour les affections de la gorge et des poumons.

Les gens d'un naturel peureux vont sans doute apprendre avec joie la bonne nouvelle suivante. Comme on le sait l'automne est la saison préférée des cambrioleurs, pour faire leurs exploits et chaque année c'était toujours avec une certaine crainte qu'on voyait arriver cette saison. Cette année il n'y aura pas lieu d'avoir ces craintes, car à la demande d'un grand nombre de citoyens du district de Ter-rebonne, le détective Boissonneault d'une de nos meilleures agences de Montréal, vient d'ouvrir un bureau à Saint-Eustache. Ainsi qu'un beau jour, un gredin de maraudeur fasse des sinnes dans notre ville, ou aux environs, tout de suite on téléphone au détective Boissonneault qui organise la chasse à l'homme et notre gibier est pris et nos citoyens vengés.

Pour faire voir la compétence de M. Bois-sonneault, nous dirons que c'est lui qui a dé-couvert le fameux truc de la briquo d'or, pra-tiqué par des bigands de New York.

Samedi soir, les amis de M. Arthur Donaldson, un des musiciens les plus dévoués de la Fanfare Saint-Jérôme, lui faisaient une démonstration sympathique à l'occasion de son mariage. Avec les meilleurs vœux de cir-constance, une bourse bien garnie fut offerte au héros de la soirée, qui sut trouver des termes émus pour remercier de la surprise agréable que ses amis lui causaient.

Des discours furent prononcés par MM. le Dr J.-E. Prévost, président de la Fanfare, P.-F.-E. Petit, vice-président, Dr H. Prévost, et J.-B.-B. Prévost. Souhaits et discours furent suivis de musique de chant etc. Et l'on se quitta assez tard tout joyeux et enchantés de la fête. Lundi matin, M. Donaldson épousait Mlle D. St-Aubin. La cérémonie du mariage fut réhaussée par de jolie musique religieuse, qu'un orchestre dirigé par M. Alph. Lefebvre, a exécutée d'une manière remarquable.

Après qu'ils se soient mariés, M. et Mme Donaldson ont pris le train de 8.30 hrs.

M. C. M. Wrenshall, gérant de la Ban-que des Marchands, est en vacances pour quinze jours.

Le dimanche, 5 octobre, ont eu lieu au

collège, les élections des dignitaires du Cerclo Littéraire. Voici le résultat : Président, M. Vézina ; Conseillers : M.M. Savard, Lachaine et Lemieux. Avant l'élection, des discours enthousiastes avaient été prononcés par MM. Albert Simard, Lachaine, J. Traversy, F. Vézina, A. Nantel, A. Lemieux, V. Savard, E. Boaudry, Lacasse, Rodier, O. Rochette, J. Gi-bault et F. Grignon.

AGENCE DE DETECTIVE pour le dis-trict de Terrebonne.—Ouvrage de détec-tive, constable et renseignements de toutes sor-tes. Collection de comptes, billets, etc., dans le district et ailleurs. Correspondants dans tout le Canada et les Etats Unis. G. BOIS-SONNAULT, D. & P. O. F. D., — Bureau à Saint-Eustache, P. Q.

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000 (Six millions de piastres) FONDS DE RESERVE \$2,700,000 Deux millions sept cent mille piastres.

Bureau principal, Montréal Bureau de Direction

- H.-MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan) JONATHAN HOGGDSON, Vice-président (de Hogdson Summer & Co.) BRICE-J. ALLAN, (de H. & A. Allan) J. P. DAWES, (de Dawes & Co.) Hon. Robt. MACKAY, (de Mackay Bros.) Thos. LONG, (de Collingwood, Ont.) C. R. HOSMER, (Directeur de C. P. R.) C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.) HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)

THOS. FYSHE, Gérant général. E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.

LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et regus de dépôts. Transige les affaires de banque en général.

C. M. WRENSHALL, Gérant.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE. } Coup Supérieure No 65

SARAH ELIZABETH DONALDSON épouse de JAMES MCKENZIE, du canton Montcalm, district de Terrebonne, a, ce jour, intenté une action en séparation de bien entre son époux.

PREVOST & RINFRET, Procureurs de la demanderesse. Sainte-Scholastique, 27 sept. 1902.

CANADIAN PACIFIC

VENDRE DES BILETS ALLER ET RETOUR POUR LE

Journal d'Action de grâces 1902

AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE 1ère CLASSE

Les 15 et 16 Octobre

Bons pour revenir jusqu'au 20 Octobre

Pour Bilets et informations, s'adresser aux agents de la Compagnie. A partir du 12 octobre 1902, les heures des trains seront changées. Les détails seront donnés plus tard.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les débés de Colique, dys-entérie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

Saint-Nicolas, le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans.

Ce journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 frs. ; six mois : 10 frs. Union postale, un an : 20 frs. ; six mois : 12 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illus-tré. — François Coppée, Jules Claretie, Ju-les Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les colla-borateurs assidus.

Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois .80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Pa-ris

LE MOIS Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Ed-mond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delagrave, S. J. Abonnement : Un an, \$2.80 8, rue François Ier, Paris, France.

La Librairie St. Jérôme

Edifice Parent, près du Marché — SAINT-JEROME, P. Q.

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce : Livres de lecture, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Sup-ports nouveaux pour portières, Pôles et leurs ornements, Papier vert et autre à double cou-leur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automobiles. Grands et petits miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines, Jones de mariage et autres Bijoux de valeur.

Arrêtez la toux et chassez le rhume Les Lavative-Bromo-Quinine Tablets guérissent un rhumé en un seul jour. Pas de guérison, pas de payement. Prix, 25 cts.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

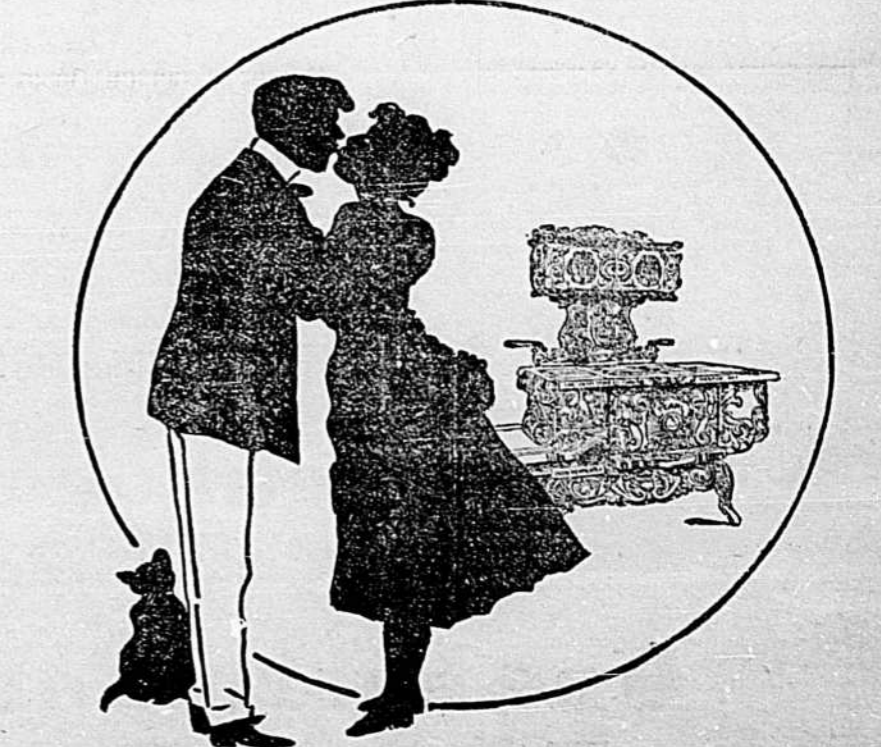
Courrois pour moulins de toutes sortes, Scies ron-des, Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges

POELES EN ACIER Assortiment considérable de Montres à des prix défilant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans, MONARCH, \$25 00

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges,



BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epiceries, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc. M. Beaulieu achète les Pellétieries, les volailles le gibier et le bœuf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne, pour les poèles de la maison Moffet. Coin des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, SAINT-JEROME

Ce qu'une Mère doit à son Enfant.

L'enfant dépend de sa mère pour ses forces et sa santé.



Une mère ne peut pas donner à son enfant ce qu'elle ne possède pas elle-même. Si elle est faible, elle ne peut pas lui donner la force ; si elle est malade, elle ne peut pas lui donner la santé.

Ces énoncés sont évidents ; ils n'ont pas besoin d'ex-pli-cations ni de défense ; ils sont clairs comme le jour.

Ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est qu'il y a des milliers de femmes qui attendent l'heure de la naissance de leur enfant dans l'an-goisie et dans la douleur, et qui pourraient être heureuses et en bonne santé, si elles le voulaient.

Quelle est la femme qui ne voudrait pas être bien portante et avoir un enfant plein de santé ? Le vouloir n'est pas suffisant, il faut employer les moyens nécessaires.

Les Pilules Rouges sont offertes aux femmes faibles et souffrantes comme moyen d'acquies des forces et de revenir à la santé. Des milliers de femmes s'en sont servies et assent qu'elles ont rempli le but pour lequel elles sont destinées.

Si la femme malade veut revenir à la santé, si la mère de famille faible, veut acquies des forces, les Pilules Rouges sont là pour l'aider. Elles ont aidé tant de femmes qu'il n'est plus permis de douter de leur efficacité.

Elles donnent la santé aux femmes de tout âge et les guérissent sûrement de tous les maux dont elles peuvent souffrir ; elles adou-cissent les angoisses de la maternité et donnent à la mère la force et la santé qu'elle transmettra à son enfant.

" Depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la naissance de mon premier enfant, dit Madame Jos. Deleau, je souffrais d'une douleur dans le côté, et de beau-mal pour les lequel les médecins ne pouvaient me faire aucun bien ; je souffrais aussi de mon estomac, ma digestion se faisait mal, je me levais le matin fatiguée et alourdie et à peine capable de me traîner. " J'écrivis alors aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine qui me conseillèrent de prendre les Pilules Rouges, et 7 boîtes de ces merveilleuses Pilules me guérirent com-ment j'étais restée après la naissance de mon premier enfant. Elles me mirent forte et courageuse ; j'aurais bien voulu connaître ce bon remède avant, car j'avais dépensé beaucoup d'argent et aussi j'avais terriblement souffert ; il m'aurait épargné beaucoup de troubles. " Madame JOSEPH DELEAU, " Creighton, Pa. "

" Pour m'être levée trop vite après la naissance de mon premier enfant, dit Madame Augustin Galipeau, je restai presque infirme ; je souffrais de toutes sortes de maux, j'étais d'une faiblesse extrême et je pouvais à peine me traîner dans ma maison. Une de mes voisines me conseilla de prendre les Pilules Rouges que je pris pendant un an, et après avoir été malade pendant 6 ans, elles me guérirent complètement. " Je prends encore les Pilules Rouges de temps en temps afin de me tenir forte, mais je n'en ai pas besoin, car je ne souffre plus et je suis en parfaite santé. Je conseille aux mères de famille de prendre les " Pilules Rouges, car elles guérissent les maux auxquelles elles sont exposées. " Madame AUGUSTIN GALIPEAU, " Val Morin, Co. Terrebonne, Qué. "

Les Pilules Rouges sont essentiellement une médecine pour les femmes ; elles guérissent toujours les irrégularités, l'inflammation, les ulcérations et le beau-mal. Elles sont le remède à prendre pour préparer à la maternité et elles sont un tonique sans égal pour aider aux mères qui nourrissent leurs enfants.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, peuvent être consultés gra-tuitement soit par lettre ou à leur bureau, au No. 274 Rue St-Denis. Il est vrai qu'il n'est pas néces-saire pour les femmes qui veulent prendre les Pilules Rouges, d'aller consulter ces médecins, cepen-dant, nous ne saurions trop conseiller aux femmes qui souffrent depuis longtemps et qui se seraient découragées, d'aller voir ces médecins ou de leur écrire et d'apprendre d'eux ce qu'il leur faut faire pour aider à l'effet des Pilules Rouges et les ramener à la santé.

Les consultations au bureau sont données tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Les femmes devront refuser comme imitations toutes Pilules Rouges vendues de porte en porte, au 100 ou à 25c la boîte et aussi exiger que le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine soit sur chaque boîte ; c'est le seul moyen d'avoir les véritables Pilules Rouges et de se guérir rapidement.

Si elles ne peuvent les obtenir de leur marchand, elles leur seront expédiées sur réception du prix 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50. Adressez vos lettres comme suit :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No. 274 Rue St-Denis, Montréal, Canada.

MAISON PIERRE SIMARD

Vins, Liqueurs, Epicerie, etc., des meilleures marques. en Gros et en Détail

Whiskey Gooderham et Worth. Brandy Hennessy, Martel, Jockey Club, Carte d'or, Carte d'argent, Goulet frères, Roger, etc. Spécialité: Charles Lagarde, Guimond et fils, superbes marques de cognac. Gin de Kuyper, Melchers croix rouge et croix d'honneur, Clarets Barton et Guequier, Médoc Saint-Julien, Port sherry, Vins canadiens, Rhum Saint-Georges, St. James et autres. Le plus complet assortiment de liqueurs de toutes sortes à des prix défiant la compétition des maisons de Montréal. Stock considérable

d'Epicerie aux prix de Montréal. Agence de l'American Tobacco Co., de cigarettes Sweet Caporal, Derby, Dardanelles. des allumettes Eddy; de la maison Gilletts; de la Royal Yeast Cake. Café, Thés, Epices, etc. etc. Les marchands de Saint-Jérôme et du nord épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement. Demandez nos prix.

P. SIMARD, coin des rues Sainte-Anne et St-Georges.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan.

Fait toutes espèces de collections. Traités émisés sur toutes les parties de l'Amérique.

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôt.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

M. LAPORTE BOUCHER

Magnifique choix de viandes de toutes sortes.

REGIS GUENETTE MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures. Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

REGIS GUENETTE ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs. All improvements for travellers.

Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

M. I. VIAU, A. A. VIAU

M. I. Viau et fils ont fait l'achat du pouvoir d'eau et l'ancienne fonderie Laviolette, ainsi que de tout l'atelier des machines à finir.

Ces messieurs sont prêts à exécuter tous travaux et toutes réparations.

Ouvrage fait rapidement et garanti. SAINT-JEROME, P. Q.

Buanderie Saint-Jérôme

R. LEROUX PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODERES

R. LEROUX

En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

EAU MINERALE PURGATIVE

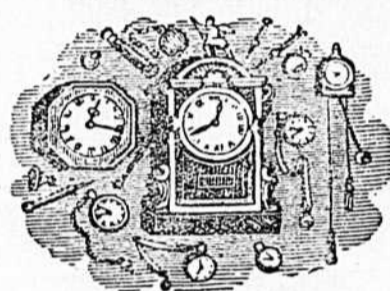
"AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.

Purge sans donner de coliques; n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts. En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint-Jérôme

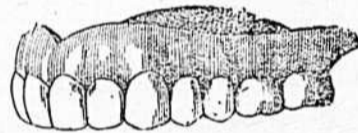
A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER



Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Joints de mariage, Bagues, Chaines, etc. Réparations de toutes sortes faites avec soin, promptement et garanties. Choix de lunettes de tous les prix. Achetez le vieil or et le vieil argent. Seul agent pour les mouvements américains Waltham.

Rue Sainte-Anne - Saint-Jérôme, P. Q.



Nos dents sont d'une grande beauté naturelle, inaltérables, incassables, sans traces d'artifices et donnent la plus grande satisfaction à tous. Elles sont garanties. Or, argent, pour plombage. Electricité. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 161, rue Saint-Denis, MONTREAL

HOTEL BEAULIEU

Le plus confortable de Saint-Jérôme. Chambres spacieuses, repas soignés, boissons de 1ère qualité. — Vastes écuries. — Le seul hôtel avec vérandah, parking, jet d'eau. — Rue Sainte-Anne, près de la Gare, Saint-Jérôme.

DeMartigny & Marchand

AVOCATS

Bureau: Rue Saint-Georges

TELEPHONE 59 SAINT-JEROME

Au Nouveau Magasin de Marchandises Seches

NOUVELLES MARCHANDISES POUR L'AUTOMNE

Bon drap melton toutes nuances... 15, 20, 52c
Bon Drap à costumes... 40, 50, 7c
Etoffe zibeline... 90c, \$1.00, 1.25
Cache-miroir noir pure laine, 44 pees largeur, 40c
Une ligne complète d'étoffes à robes de diverses nuances... 25c
Ligne complète de corsets valant \$1.00 pour 60c
" de Corsets courts valant 1.00... 60c
" Bas pure laine, très pesants, 35c... 25c
" Chemises blanche et couleur 75c... 50c
" Chaussettes en veau pour Dames, \$2.00... \$1.50
Ligne de Chaussettes pour hommes, \$3.00 \$2.25
" Habillements serge noire pure laine, \$8.00... \$5.75
" Habillements Tweed brun \$5.50... \$4.50
S. THIBAUDEAU
Rue Saint-Georges, vis-à-vis le Marché, SAINT-JEROME
Vis-à-vis la pharmacie Gilbert.

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, &c.

SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés. M. Parent re, réside plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu:

La New-York Life, La Ottawa Fire Ins. Co; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

Dr STACKHOUSE, D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Sera à l'hôtel Beaulieu, à Saint-Jérôme, le second mardi de chaque mois.

Prenez de se présenter de bonne heure.

Monette & Vezina

Manufacturiers - Entrepreneurs Constructeurs

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas.

Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de

J. B. BRAZEAU

photographe. rue Saint-Georges, près de chez M. Bélanger

M. Brazeau, gérant de l'Ecole Industrielle de Joliette, tient en même temps un magasin à Saint-Jérôme. Il fait sur commande et vend tous les meubles imaginables, tels que:

Sets de chambre de \$11.00 à \$50.00, Sets de salon de \$18 à \$50, Bibliothèques, Tables, Chaises, &c.

Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

J. B. BRAZEAU

RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

28-2-01-1a

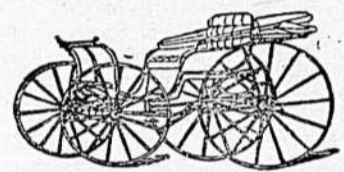
Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés. Prix d'abonnement, \$1.50. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue. S'adresser au bureau à L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

JOS. LECLAIR

Carrossier

— SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.



Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubébe, les opiatés et les injections.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances

— SAINT-JEROME, P. Q. —

ROYAL, QUEEN, WESTERN, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE. North British and Mercantile Norwich Union, Phoenix of Hartford VIE: The Standard Life Assurance Company. London Guarantee and Accident (plate glass)

Automne 1902 OUVERTURE DES MODES Automne 1902 du 6 au 11 octobre 1902

MAGASIN DEPARTEMENTAL

R. CASTONGUAY

Notre exposition de cet automne sera encore plus considérable que les précédentes. Nous exposons

Chapeaux tout garnis d'après les plus récents modèles Parisiens et Américains.

Une énorme quantité de nouvelles marchandises: Etoffes à Robes, Manteaux, Jupes, Blouses, etc.

Allez en foule au superbe magasin situé au coin des rues Labelle et Sainte-Anne.

R. CASTONGUAY